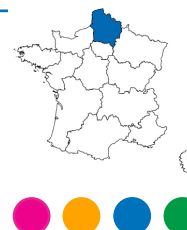


Études et analyses

n° 9 - mars 2017



La diversification des exploitations contribue au développement des territoires

En 2013, 5420 exploitations agricoles des Hauts-de-France sont diversifiées, soit une exploitation sur cinq. Cette diversification prend des formes variées : vente en circuit court, travail à façon réalisé pour le compte d'autres exploitations, transformation de produits ou agritourisme. Si pour la moitié des exploitations diversifiées, elle constitue un revenu d'appoint, pour d'autres, elle représente une part non négligeable de revenu. Ces exploitations mobilisent plus de main d'œuvre. Les activités de diversification contribuent ainsi au dynamisme des territoires. Avec une évolution inférieure à la moyenne nationale, la région peut encore progresser.

**Agreste :
la statistique
agricole**

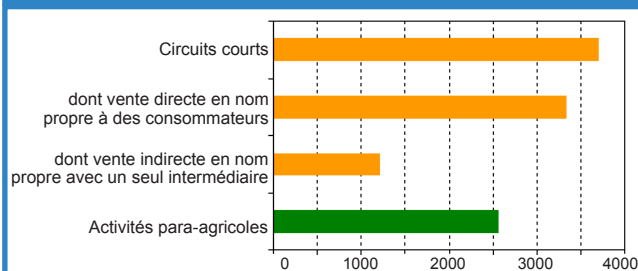


En 2013, 5 420 exploitations agricoles des Hauts-de-France sont diversifiées, soit une exploitation sur cinq. La diversification correspond ici au développement d'activités non agricoles ayant pour support l'exploitation. Ces activités de service destinées au grand public présentent une dimension commerciale évidente. Dans la région, 3 703 exploitations agricoles sont engagées en 2013 dans

une démarche de vente en circuit court en nom propre et 2 566 exploitations développent une

Plus de circuits courts que d'activités para-agricoles

Nombre d'exploitations dans les Hauts-de-France selon l'activité de diversification



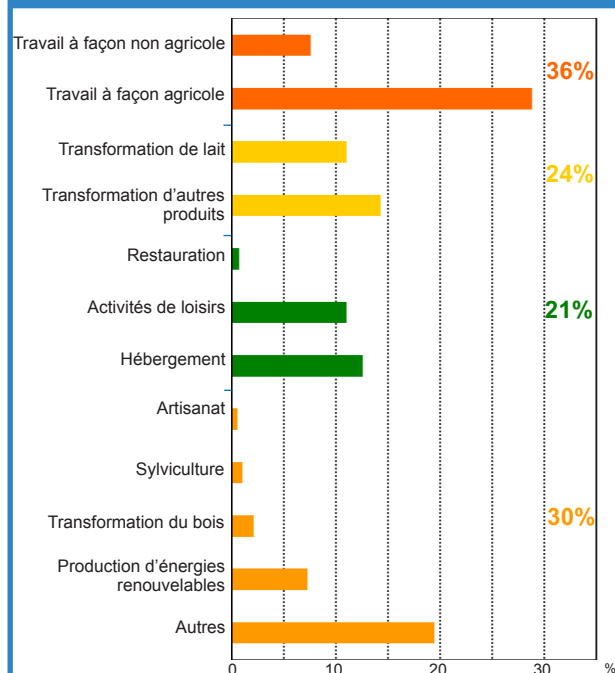
Source : Agreste - Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles 2013

Une exploitation agricole des Hauts-de-France sur cinq vend en circuit court ou développe une activité para-agricole

Plus de 3 700 exploitations agricoles vendent en circuit court en nom propre, soit 14% des exploitations de la région. Les trois quarts d'entre elles vendent leurs produits fermiers directement aux consommateurs, le plus souvent à la ferme ou sur un marché. Le circuit-court est une activité de diversification à part entière puisqu'il relève du commerce tourné vers le grand public.

Les exploitations agricoles peuvent développer en marge de leur production agricole des activités de diversification autre que le circuit court. On les appellera ici «para-agricoles». Ces activités ont pour support le bâti, la production ou encore le matériel de l'exploitation. En 2013, 2 566 exploitations, soit près de 10% de l'ensemble des exploitations agricoles, développent une ou plusieurs activités para-agricoles, ce qui constitue un total de 3 000 activités.

Part des activités para-agricole dans les exploitations des Hauts-de-France



Note de lecture

21 % des exploitations avec activité para-agricole pratiquent l'agritourisme. Une même exploitation peut avoir plusieurs activités.

Source : Agreste - Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles 2013

L'activité para-agricole la plus répandue est le travail à façon. Elle concerne 36% des exploitations développant une activité para-agricole. Il s'agit pour 80% d'entre elles de travaux agricoles réalisés pour le compte d'autres exploitations. Certains exploitants en grandes cultures dans le Santerre ou le Plateau Picard rentabilisent ainsi leur équipement. Les 20% d'exploitations restantes effectuent du travail à façon non agricole pour le compte de collectivités territoriales ou de particuliers. Les activités de transformation de produits agricoles s'inscrivent comme un prolongement direct de la production agricole. Elles concernent le quart des exploitations développant une activité para-agricole. Les plus nombreuses font

de la transformation de lait. Les autres transforment d'autres produits agricoles, issus de la culture fruitière ou de l'aviculture en particulier. La grande majorité des exploitations qui transforment leurs produits vendent en circuit court, ce qui leur permet de maîtriser l'ensemble de la chaîne, du producteur au consommateur. Les activités de transformation sont plus présentes dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

L'agritourisme ou «tourisme à la ferme» occupe la troisième place : sa part dans l'ensemble des exploitations développant une activité para-agricole est de 21,4%. Il comprend essentiellement l'hébergement (12,6%) et les activités de loisirs (10,9%) comme les fermes équestres, les fermes

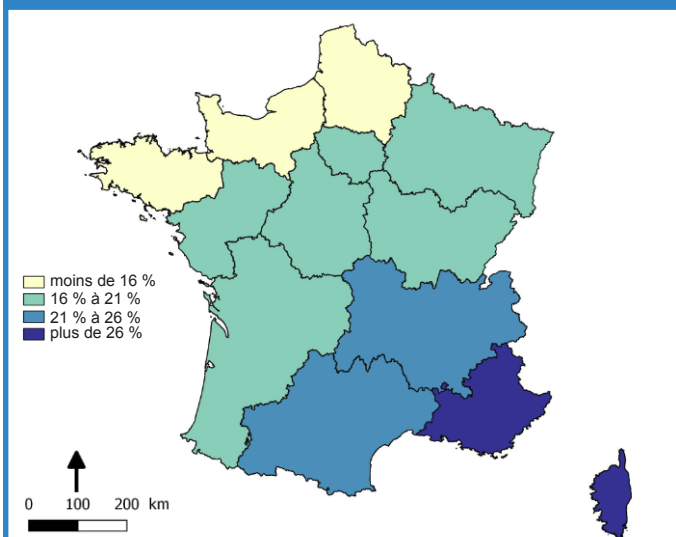
pédagogiques ou les visites d'exploitations. La restauration à la ferme est peu présente dans la région (0,6%).

Les autres activités para-agricoles (la production d'énergies renouvelables, la transformation du bois, la sylviculture, l'artisanat, la location de bâtiments pour le garage de camping-cars, etc) restent marginales en 2013.

Une marge de progression pour la région

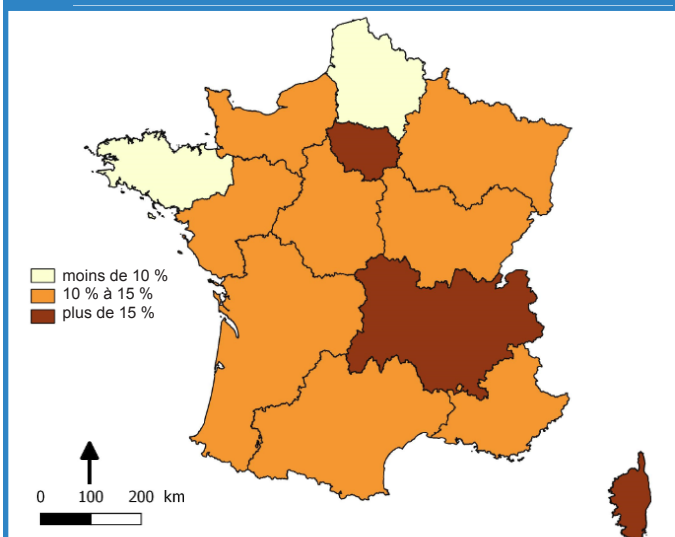
Pour les activités para-agricoles comme pour les circuits courts, la région se classe en 2013 en avant dernière position des treize régions françaises devant la Bretagne.

Part des exploitations agricoles pratiquant la commercialisation en circuit court par région



Source : Agreste - DRAAF - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013
Données cartographiques : ©IGN - BDCarto - Draaf Hauts-de-France - Srise

Part des exploitations agricoles développant au moins une activité para-agricole par région



Source : Agreste - DRAAF - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013
Données cartographiques : ©IGN - BDCarto - Draaf Hauts-de-France - Srise

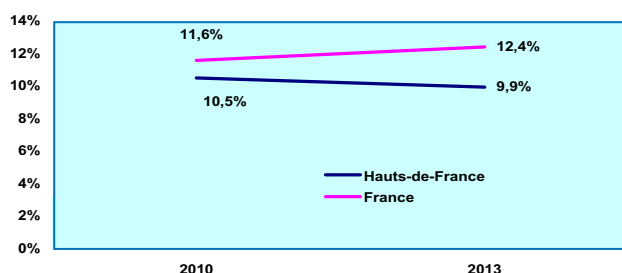
Les régions du sud de la France sont les mieux dotées en matière de circuits courts. Les productions légumières et fruitières du sud, le tourisme et la météorologie avantagent ce système de vente.

La répartition régionale est plus hétérogène pour les activités para-agricoles. Seules se distinguent les régions Île-de-France, Corse et Auvergne-Rhône-Alpes. En Île-de-France, sont majoritaires les ac-

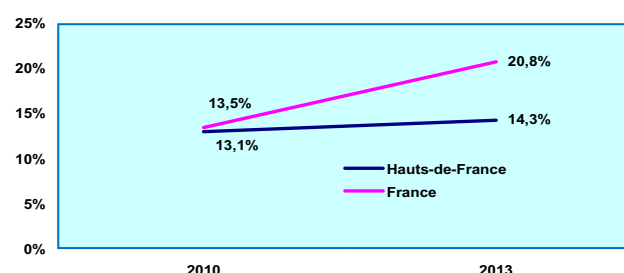
tivités de loisirs et le travail à façon pour d'autres exploitations. Les régions Corse et Auvergne Rhône-Alpes sont quant à elles spécialisées dans la transformation de produits.

Une tendance légèrement négative pour les activités para-agricoles mais positive pour les circuits courts

Part des exploitations développant au moins une activité para-agricole dans l'ensemble des exploitations agricoles



Part des exploitations agricoles pratiquant le circuit court dans l'ensemble des exploitations agricoles



Source : Agreste - Enquête Structure des Exploitations Agricoles de 2013 et RA 2010

Entre 2010 et 2013, le nombre d'exploitations agricoles pratiquant le circuit court en nom propre a légèrement augmenté, passant de 3 573 exploitations agricoles à 3 703. La part d'exploitations pratiquant le circuit court a gagné +1,3 points, hausse très en dessous cependant de la progression française (+7,3 points). Certaines régions comme la Corse ou Provence-Alpes-Côte-d'Azur connaissent une véritable embellie. Les Hauts-de-France présentent la plus faible évolution après la Bretagne et ont ainsi reculé de la sixième place des régions en 2010 à la douzième en 2013.

Le nombre d'exploitations concernées dans la région par la présence d'une activité para-agricole est en retrait en 2013 par rapport à 2010. En 2010, 2 866 exploitations pratiquaient une activité para-agri-

cole, contre 2 566 en 2013. Les Hauts-de-France connaissent une évolution à contre-courant de celle de la France métropolitaine : la part d'exploitations concernées a diminué dans la région entre 2010 et 2013 de -0,6 points tandis

qu'elle progressait en moyenne nationale de +2,1 points. Le nombre d'activités enregistre aussi une baisse, de -11,5% par rapport à 2010. Les activités en diminution sont la restauration à la ferme (-82%), le travail à façon agricole pour d'autres exploitations (-28%) et l'artisanat (-27%). En revanche, les activités de transformation d'autres produits agricoles

Nombre d'exploitations par département en 2010

	Avec activités para-agricoles		En circuits courts	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Aisne	431	8,5%	344	6,8%
Nord	677	10%	1402	20,8%
Oise	393	11,7%	350	10,4%
Pas de Calais	796	11,8%	1032	15,3%
Somme	569	10,5%	494	9,1%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

que le lait (+8,6 %), et surtout la transformation de bois (+127%) et la production d'énergie renouvelable (+132%) ont progressé. L'énergie produite en 2013 par les exploitations agricoles est majoritairement de l'énergie solaire. La surface des toitures des bâtiments agricoles est en effet propice à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais se détachent

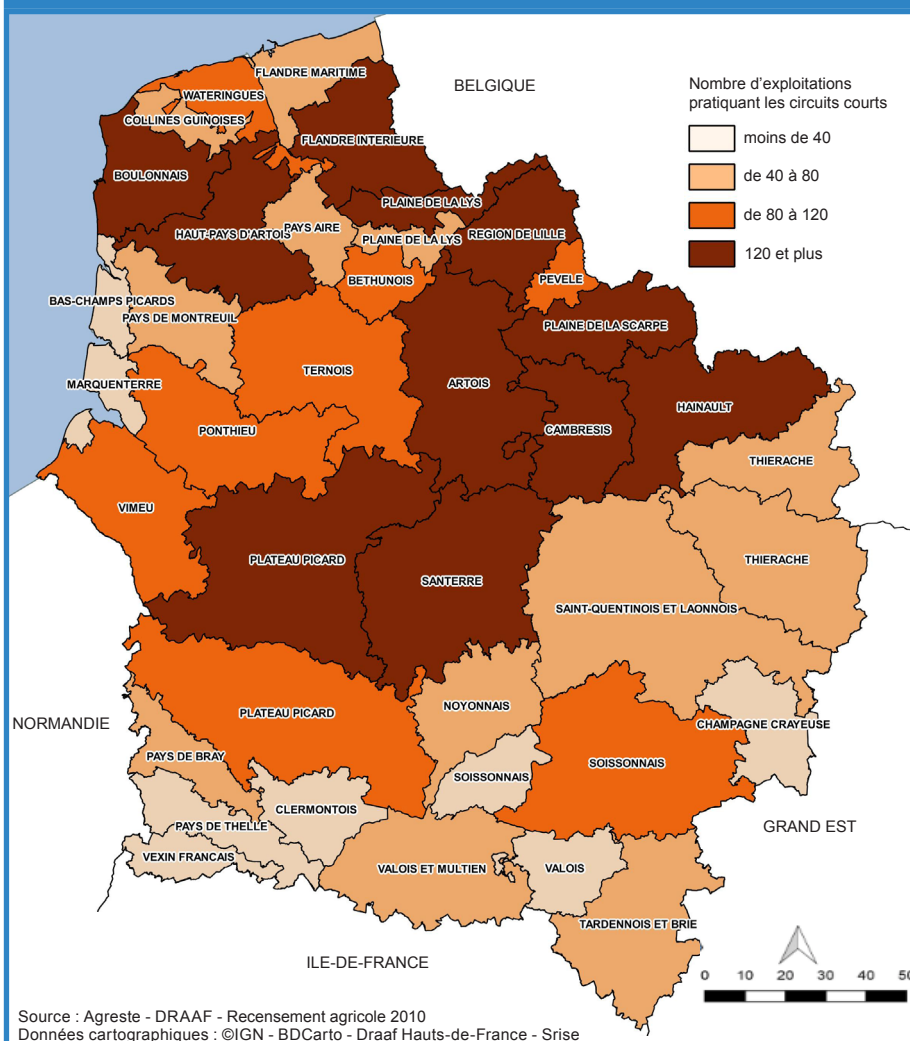
Les circuits courts sont nettement plus développés dans le Nord et le Pas-de-Calais que dans les trois autres départements. Le Nord a une bonne longueur d'avance, avec un taux de 21% de fermes concernées par la vente directe : en 2010⁽¹⁾, 1 402 exploitations de ce département commercialisent tout ou partie de leur production végétale et animale en circuits courts. Dans le Pas-de-Calais, 15,3% des exploitations utilisent ce mode de distribution. À l'inverse, l'Aisne se détache avec un taux particulièrement faible pour la vente en circuit-court.

Les exploitations pratiquant les circuits courts se trouvent le plus souvent dans les territoires densément peuplés, comme les grandes agglomérations du Nord et du Pas-de-Calais (Lille, Valenciennes, Lens, Arras, Boulogne) ou le Plateau Picard côté Somme. Elles sont cependant peu présentes dans le sud de l'Oise, pourtant fortement urbanisé. Le Santerre, pourtant de grandes cultures, a conservé une forte pratique de la vente directe : il y est de tradition de vendre la pomme de terre à la ferme ou au moyen des tournées.

C'est dans le département du Pas-de-Calais que l'on dénombre le plus d'exploitations pratiquant une activité para-agricole : près de 800, soit 12% des exploitations du département. Les principales activités exercées y sont le travail à façon, l'hébergement et la transformation de produits agricoles.

La transformation de produits agricoles est pratiquée aussi dans presque toutes les Petites Régions Agricoles du département du Nord. Le travail à façon est fortement développé dans les exploitations de

Les exploitations pratiquant les circuits courts par Petites Régions Agricoles



grandes cultures du Santerre ou du Plateau Picard (côtés Oise et Somme). Quant à l'agritourisme (hébergement, restauration, loisirs à la ferme), il est plus présent

dans l'ouest de la région, à proximité du littoral et dans le Plateau Picard.

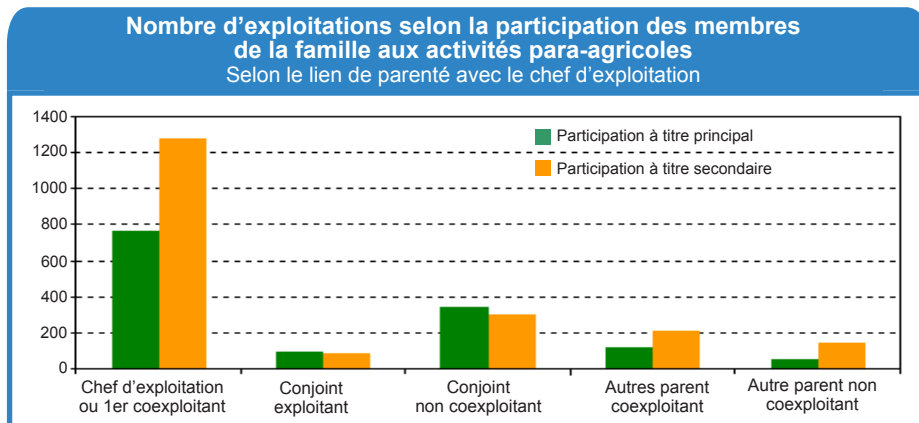
⁽¹⁾ La suite de l'étude est réalisée à partir du recensement agricole 2010 qui permet une analyse plus fine que l'enquête structure 2013

Les activités para-agricoles, créatrices de main d'œuvre

Les exploitations diversifiées mobilisent en moyenne 2,2 UTA (unité de travail annuelle) contre 1,6 pour les autres exploitations de la région. Les activités de transformation sont les plus mobilisatrices de main d'œuvre : transformation de produits agricoles autres que le lait (4 UTA en moyenne), de lait (2,6 UTA) ou de bois (2,5 UTA). Qu'ils soient salariés, familiaux, saisonniers ou occasionnels, les actifs agricoles sont en moyenne plus présents dans les exploitations diversifiées que dans les autres. Les exploitations en circuit court recourent particulièrement aux travailleurs saisonniers ou occasionnels. Les exploitations comportant une activité para-agricole disposent de leur côté, d'une main d'œuvre salariée plus importante : 1,9 UTA contre 1,6 pour les circuits courts et 1,4 pour les exploitations non diversifiées. Cependant, la participation aux activités de diversification reste une affaire de famille. Les chefs d'exploitation participent le plus souvent à ces activités à titre secondaire. Ils sont 29 % à recevoir l'aide de leur conjoint (à titre principal pour la moitié des conjoints) et 19 % à bénéficier du travail d'un autre parent (à titre principal pour un tiers de ces autres parents). Seulement 13 % des exploitations ont au moins un salarié permanent participant aux activités para-agricoles, pour la moitié d'entre-elles à titre principal.

Un apport de chiffre d'affaires non négligeable

La majorité des exploitations diversifiées le font en nom propre, c'est à dire qu'elles réalisent leur activité de diversification sous la même forme juridique que leur activité agricole. C'est ainsi le cas de 83 %



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

des activités para-agricole et de 97 % des exploitations qui vendent en circuit-court. La diversification permet de compléter ou consolider les revenus de l'agriculteur. Pour la moitié des exploitations diversifiées, elle compte pour 10 % ou moins du chiffre d'affaires⁽²⁾ de l'exploitation. Elle constitue alors un revenu d'appoint. Pour d'autres exploitations, l'activité de diversification supplante la production agricole comme première source de revenu. Ainsi, 30 % des exploitations qui pratiquent les circuits courts et 13 % des exploitations développant une activité para-agricole font plus que doubler leur chiffre d'affaires grâce à la diversification. C'est notamment le cas des exploitations commercialisant en circuit court des légumes, des fruits ou encore du miel. Ne nécessitant pas de transformation, ces produits sont plus faciles à écouler sur les marchés locaux. Lors de la commercialisation en circuits courts, l'exploitant est délivré des intermédiaires et retrouve une certaine maîtrise de ses prix de vente. Il échappe aussi aux fluctuations des cours agricoles.

Une exploitation diversifiée sur six déclare même une part de chiffre d'affaires de

cette activité supérieure ou égale à 75 %. Le plus souvent, ce sont des exploitations qui transforment des produits autres que le lait, ou qui pratiquent une activité de restauration, de sylviculture ou de loisir. Il faut souligner cependant que la part de chiffre d'affaires générée par la diversification est très dépendante du type de production et de la taille de l'exploitation. Le recours à la diversification peut permettre de rendre viable une exploitation de taille réduite.

Dans tous les cas, associée à l'activité agricole ordinaire, une activité para-agricole permet de « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ». Elle permet aussi à l'agriculteur de se valoriser en faisant découvrir sa production et son métier.

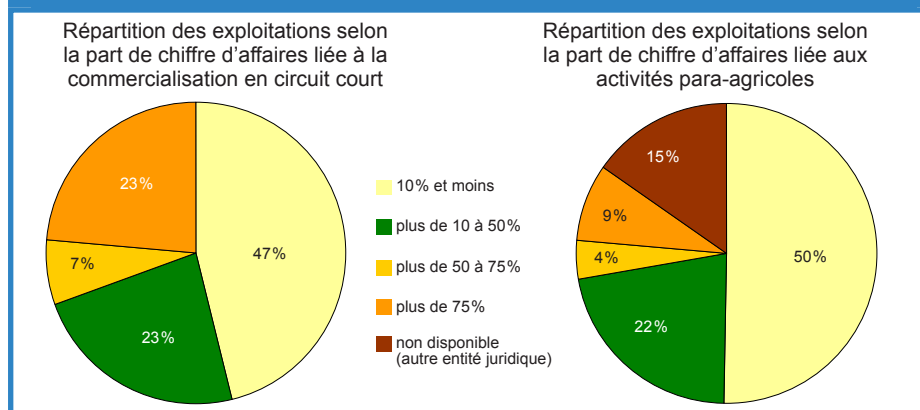
Des activités plus variées dans les petites fermes

Le taux de diversification est de 30 % pour les exploitations sans surface agricole utilisée (SAU), nettement plus élevé que pour les autres exploitations (20 %). Ce taux diminue légèrement avec la taille des exploitations : de 22 % pour celles de moins de 20 hectares à 19 % pour celles de 100 hectares ou plus.

Les exploitations de 50 hectares ou plus optent le plus souvent pour le travail à façon. Les plus grandes exploitations sont celles qui se tournent le plus vers la production d'énergie : deux tiers des exploitations concernées ont 100 hectares ou plus. Les exploitations de moins de 20 hectares se partagent en un éventail plus large d'activités : la transformation de produits agricoles autre que le lait, la restauration, les activités de loisirs, l'artisanat ou encore la vente en circuit court. Les exploitations sans surface agricole utilisée commercialisent surtout du miel, de la volaille ou des œufs.

⁽²⁾ Les données de chiffres d'affaires concernent uniquement les activités exercées en nom propre

Circuits-courts et activités para-agricoles : un revenu d'appoint pour la moitié des exploitations



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

L'élevage et les produits de qualité, plus favorables à la diversification

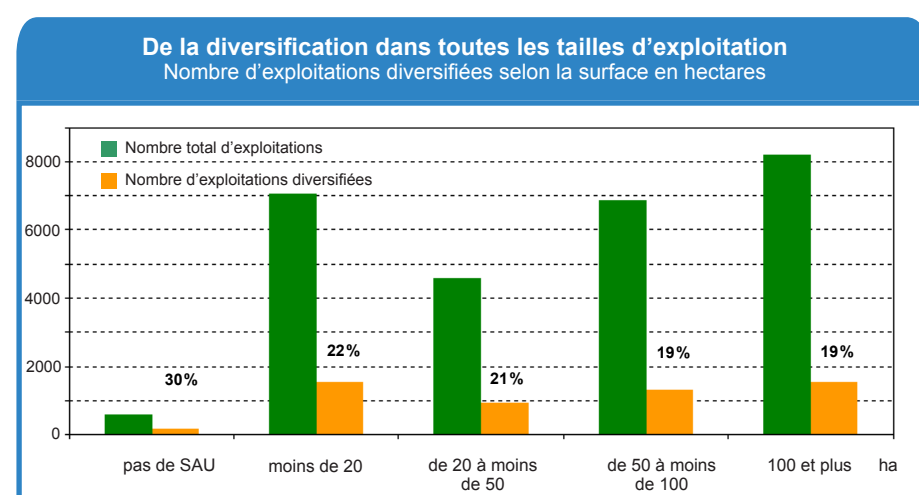
Les agriculteurs qui optent pour la diversification se distinguent également par leur engagement dans des démarches de qualité ou dans l'agriculture biologique. Dans la région, ils sont 22% à avoir au moins une production sous signe de qualité contre 17% pour l'ensemble des exploitations. La diversification permet de mieux valoriser les productions porteuses d'un signe de qualité, AOP (Appellation d'Origine Protégée, le Maroilles par exemple), IGP (Indication Géographique Protégée comme prochainement le haricot de Soissons) ou encore le Label Rouge des endives de pleine terre notamment. Six exploitations en agriculture biologique sur dix sont diversifiées. Le producteur retrouve sa fonction nourricière primaire, il est engagé par le contact direct avec le consommateur.

La présence d'animaux est plus fréquente dans les exploitations diversifiées que dans les autres : 61% contre 57%. Certaines activités de diversification sont directement liées à l'élevage, mais cette présence d'animaux est également plus importante dans l'hébergement, la restauration ou les activités de loisirs. Deux tiers des apiculteurs, des éleveurs de caprins ou d'animaux atypiques (animaux à fourrure par exemple) sont diversifiés plutôt en circuit court. Pour eux, c'est une des seules voies possibles de valorisation de leur production.

La diversification participe à la relocalisation de l'économie

La diversification de l'activité agricole et la vente en circuit court sont des outils de développement économique des territoires ruraux. Ces activités valorisent souvent une richesse patrimoniale bâtie, gastronomique, environnementale ou touristique, qui sont des facteurs importants de dynamisme des territoires. Les fermes deviennent des lieux de vie dans les cas de restauration, d'hébergement, de lieux de loisirs ou de vente à la ferme. C'est une opportunité en terme d'aménagement du territoire.

La vente directe répond à une demande du consommateur qui souhaite mieux connaître l'origine de son alimentation et se tourne volontiers vers un commerce qui se veut plus équitable. De nouveaux systèmes de vente s'organisent auprès des particuliers. Le « locavore » fait également son chemin dans la restauration collective, en témoigne la mise à disposition par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimen-



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

taire et de la Forêt de l'outil LOCALIM, qui fournit aux acheteurs un appui méthodologique à l'approvisionnement local. Les circuits courts et l'ancrage territorial de la production ont donc un avenir prometteur. L'agriculteur qui se diversifie doit acquérir un nouvel esprit d'entreprise. Son temps de travail et celui de la famille est plus important : 1,4 UTA contre 1,1 pour les autres

exploitations. La disponibilité du chef d'exploitation en terme de temps de travail dépend surtout de l'orientation principale de l'exploitation. Il lui faut trouver un juste équilibre entre l'activité de production et celle de la diversification. La diversification est un créneau à intégrer dans un projet d'installation, au même titre qu'une production agricole ou d'élevage.

Isabelle DELEMOTTE - BLAREL

DRAAF - Srise

La vente à la ferme, le mode de commercialisation le plus fréquent en circuit court

Les modes de commercialisation en circuit court	Nombre d'exploitations
Vente à la ferme (cueillette, marché à la ferme, etc,,)	2 789
Vente sur les marchés	776
Commerçant détaillant (boucher, épicier de quartier, crémier, ...)	583
Vente en tournée, à domicile	324
Vente en point de vente collectif	287
Grandes et moyennes surfaces	263
Vente en paniers (type AMAP)	84
Vente en salons et foires	83
Restauration commerciale (traditionnelle, privée)	81
Restauration collective	45
Vente par correspondance	20

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Le profil des chefs d'exploitation

Les chefs d'exploitation des fermes pratiquant une activité para-agricole sont en moyenne plus jeunes : 47 ans, contre 50 ans pour les autres exploitants de la région.

Ils sont également plus diplômés à l'issue de leur formation initiale : 30 % possèdent au moins le baccalauréat général (contre 24 % des autres chefs d'exploitations) et 43 % le baccalauréat agricole (contre 33 % des autres chefs d'exploitations).

Le niveau de formation et l'âge moyen des chefs d'exploitations en circuits courts se rapprochent davantage de la moyenne régionale.

Sources

Cette étude est basée sur l'Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles de 2013 et le Recensement Agricole de 2010. L'Enquête Structure des Exploitations Agricoles est une enquête par sondage. Les résultats exhaustifs du Recensement Agricole 2010 permettent une analyse plus fine.

Définitions

Les **activités de diversification para-agricoles** concernent l'ensemble des activités lucratives réalisées par l'exploitant autres que directement agricoles. Il peut s'agir de transformation de produits agricoles, de vente de produits transformés, d'agritourisme ou de travaux à façon.

Ces activités de diversification peuvent se faire :

En nom propre : elles ont lieu au sein de l'exploitation et mobilisent les moyens matériels et humains de l'exploitation agricole. **Dans le cadre d'une entité juridique spécifique** : dans celle-ci, le responsable économique et financier (c'est à dire l'exploitant en tant que personne pour les exploitations individuelles) a une participation financière. Les moyens matériels et humains mobilisés ne sont plus ceux de l'exploitation agricole mais ceux de l'entité juridique spécifique.

Les activités de diversification para agricoles sont les suivantes :

La transformation de produits agricoles : il s'agit de la transformation de tout produit agricole primaire en un produit secondaire transformé (la production de vin est exclue du champ). La matière première est soit produite sur l'exploitation, soit achetée ailleurs (exemples : cidre, jus de fruits, confiture, conserve de légumes, produits carnés...). La fabrication de produits laitiers est faite à partir de lait de vache, de chèvre ou de brebis.

La découpe de viande, la mise en caissettes ainsi que la transformation de pâtés, salaisons, conserves, etc. ne sont pas disponibles dans l'Enquête Structure des Exploitations Agricoles 2013. Elles le seront dans celle de 2016.

Le travail à façon agricole : il s'agit de prestations de service réalisées hors de l'exploitation avec les moyens de l'exploitation (labour, moisson...).

Le travail à façon non agricole : il s'agit de prestations de service réalisées hors de l'exploitation (déblaiement de la neige, travaux de roulage, entretien de chemins...). Ces travaux peuvent être réalisés pour le compte d'une collectivité locale ou d'un particulier.

Les travaux de sylviculture regroupent l'ensemble des activités culturales conduisant à la production de bois sur pied : préparation du sol, semis, plantation, débroussaillage, réalisation d'éclaircies dans les bois.

L'agritourisme regroupe différentes activités touristiques telles que l'hébergement (chambres d'hôtes, gîte rural, camping à la ferme...), la restauration (ferme gourmande, tables d'hôtes...), ainsi que tout un ensemble d'activités de loisir (fermes pédagogiques, activités sportives ou récréatives, visites d'exploitation...).

La transformation de bois prend en compte toute transformation de bois brut sur l'exploitation avec le matériel de l'exploitation : bois de chauffage, sciage du bois d'œuvre, fabrication de piquets... Le bois peut provenir de l'exploitation agricole enquêtée ou être acheté à l'extérieur.

L'artisanat consiste en la fabrication d'objets artisanaux (vannerie, tannerie...) quelle que soit la façon dont ils sont vendus.

La production d'énergie renouvelable prise en compte dans les activités de diversification est celle destinée à la vente. La production peut être assurée par des mini barrages hydroélectriques, des éoliennes, de la biomasse (hors biogaz), du biogaz (production d'énergie et d'électricité à partir de décomposition de substances organiques, que ce soit de plantes, des eaux usées, des ordures ménagères, du fumier ou du purin), de la combustion de paille ou de bois, de l'énergie solaire, de l'énergie photovoltaïque, de l'énergie hydraulique, et d'autres énergies renouvelables.

Les autres activités de diversification regroupent l'ensemble des activités lucratives des agriculteurs non citées auparavant et qui ne sont pas directement agricoles. Elles peuvent être l'élevage d'animaux à fourrure, la location de bâtiments pour le garage de caravanes ou autres, etc..

Les circuits courts sont de deux types :

La vente directe au consommateur : vente à la ferme, vente en tournée ou à domicile, vente sur les marchés de détail, etc.

La vente indirecte au consommateur par un seul intermédiaire : la vente à des commerçants-détaillants par exemple.

Le chiffre d'affaires dû aux activités de diversification porte uniquement sur les activités qui ont lieu sur l'exploitation. Les activités de diversification effectuées dans le cadre d'une entité juridique autre ne sont donc pas prises en compte.

L'unité de temps de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

Bibliographie

Agreste Primeur N°302 de juin 2013 : « Diversification des activités »

Agreste Les feuilles de liaisons Picardie N°40 de mai 2012 : « Circuit court : du miel et des légumes »

Agreste Données Nord- Pas de Calais N°3 de novembre 2011 : « Circuits courts »

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

■ Directeur Régional : Luc MAURER

■ Directeur de publication : Grégory BOINEL

■ Cartographie : Maxime ROUSSEL

■ Composition : Monique LECUT

■ Impression : Srise Hauts-de-France© Agreste 2017

